

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Caroline COQUIART	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : Initiation aux techniques de peintures traditionnelles et de finitions à l'ancienne	Code : 610018U11C1	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 102	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

à partir de thèmes avalisés par le chargé de cours, en respectant les règles techniques professionnelles, de sécurité, de prévention et d'éthique, et en faisant preuve d'autonomie,

AA1	A/NA
<ul style="list-style-type: none"> ◆ de manière autonome et dans le respect des règles de l'art, fabriquer une peinture traditionnelle et la mettre en oeuvre en respectant les spécificités du support <ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation des techniques de peintures traditionnelles ➤ Préparation du support ➤ Interprétation du sujet ➤ Choix des couleurs 	
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de soin apporté au travail	/15
degré de pertinence et justification des choix opérés	/15
degré d'excellence et régularité apportées à la réalisation du travail	/20
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global. Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation, Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés, Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%, Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite, Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Brigitte ROELS	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : Initiation aux techniques de peintures décorative en trompe l'oeil	Code : 610020U11C1	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 65	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

à partir de thèmes avalisés par le chargé de cours, en respectant les règles techniques professionnelles, de sécurité, de prévention et d'éthique, et en faisant preuve d'autonomie,

AA1	A/NA
<ul style="list-style-type: none"> ◆ de réaliser une peinture en trompe l'oeil en respectant les règles de perspective et les jeux d'ombre et de lumière tout en respectant les règles de sécurité, de prévention et d'éthique <ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation du support ➤ Interprétation du sujet ➤ Dessin, perspective ➤ Utilisation des techniques de peinture et matériaux ➤ Composition ➤ Modelé des formes, ombres et lumières 	
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de soin apporté au travail	/15
degré de pertinence et justification des choix opérés	/15
degré d'excellence et régularité apportées à la réalisation du travail	/20
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global. Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation. Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés, Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%, Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite, Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Brigitte ROELS	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : Initiation aux techniques d'enduits décoratifs	Code : 610016U11C1	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 100	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

à partir de thèmes avalisés par le chargé de cours, en respectant les règles techniques professionnelles, de sécurité, de prévention et d'éthique, et en faisant preuve d'autonomie,

AA1	A/NA
<ul style="list-style-type: none"> ◆ De manière autonome et dans le respect des règles de l'art, de fabriquer des enduits décoratifs et les appliquer en respectant les spécificités techniques <ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation des techniques d'enduits décoratifs sur différents supports: meubles, mur, plâtre, éléments décoratifs ➤ Préparation du support ➤ Choix des couleurs 	
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de soin apporté au travail	/15
degré de pertinence et justification des choix opérés	/15
degré d'excellence et régularité apportées à la réalisation du travail	/20
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
 Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
 Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
 Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
 Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,
 Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Caroline COQUIART	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : Initiation aux techniques de patines à l'ancienne et patines décoratives	Code : 610022U11C1	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 101	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

à partir de thèmes avalisés par le chargé de cours, en respectant les règles techniques professionnelles, de sécurité, de prévention et d'éthique, et en faisant preuve d'autonomie,

AA1	A/NA
<ul style="list-style-type: none"> ◆ de manière autonome et dans le respect des règles de l'art, peut fabriquer une patine et respecter les spécificités de la mise en oeuvre <ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation des techniques de peintures traditionnelles et patines décoratives sur différents supports: meubles, mur, plâtre, éléments décoratifs.décoratifs ➤ Préparation du support ➤ Choix des couleurs 	
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de soin apporté au travail	/15
degré de pertinence et justification des choix opérés	/15
degré de excellence et régularité apportées à la réalisation du travail	/20
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
 Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
 Il est conseillé de choisir un nombre limité de critère essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
 Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
 Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,
 Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)